

OBJECTIFS DE L'OUVRAGE

Les fascines sont des ouvrages d'hydraulique douce composés de fagots de bois. Positionnés perpendiculairement à un axe de ruissellement ou en contrebas d'une parcelle sensible à l'érosion, ces ouvrages permettent de freiner les ruissellements et de favoriser la sédimentation des particules fines. Il en existe 2 types :



Fascines mortes

La fascine morte est constituée à partir de bois mort. Sa durée de vie dépendra du temps de dégradation du bois et sera ainsi limitée à quelques années.

Fascines vivantes

Dans une fascine vivante, des rameaux vivants sont intégrés, capables de se bouturer. Au fil du temps, une haie se développe au niveau de la fascine, renforçant ainsi son action et pérennisant l'ouvrage.

IMPLANTATION D'UNE FASCINE VIVANTE

- 1 Creuser une tranchée d'environ 30 cm de profondeur et 30 à 50 cm de largeur
- 2 Installer deux rangées de pieux de part et d'autre de la tranchée (en quinconce ou en vis-à-vis)
- 3 Constituer deux fagots de rameaux de bois de diamètre 3 à 4 cm et longueur maximale de 3 m. Les fagots doivent être le plus dense possible et maintenus à l'aide de ficelles biodégradables.
- 4 Déposer le premier fagot dans la tranchée et le second par-dessus le premier. La hauteur totale des deux fagots doit atteindre de 50 cm à 1 m.
- 5 Bien tasser l'ensemble des fagots et installer sur le dessus des tasseaux ou des fils de fer accrochés aux pieux pour maintenir l'ensemble.
- 6 Réaliser un joint de terre au pied de la fascine afin d'assurer un bon contact et une bonne étanchéité.



Fascines mortes

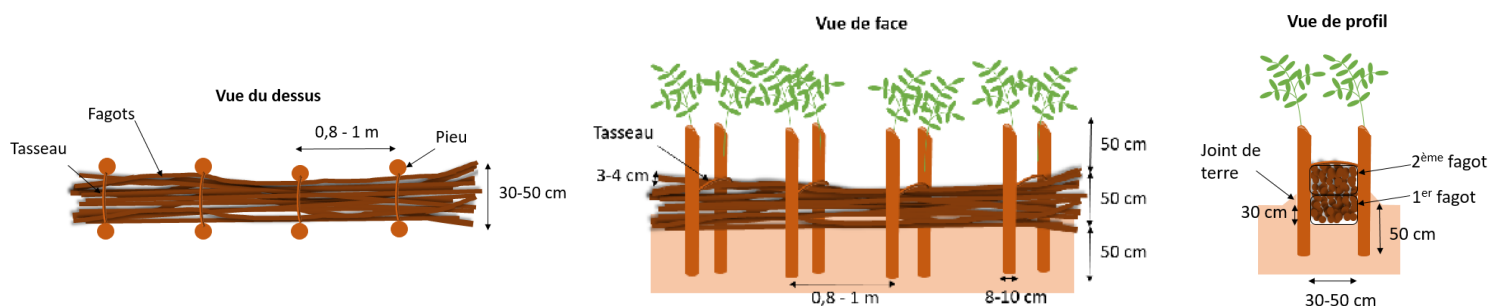
Suivre les mêmes conseils pour la création d'une fascine morte, mais utiliser du bois mort non bouturable à la place.

Les essences à privilégier

Pour une fascine vivante, les pieux doivent être choisis dans une essence capable de se bouturer (saule*, noisetier*, sureau...). Les fagots peuvent être réalisés dans la même essence ou avec une essence différente, non bouturable, ou avec un mélange de plusieurs essences.

Privilégier l'utilisation d'essences disponibles localement.

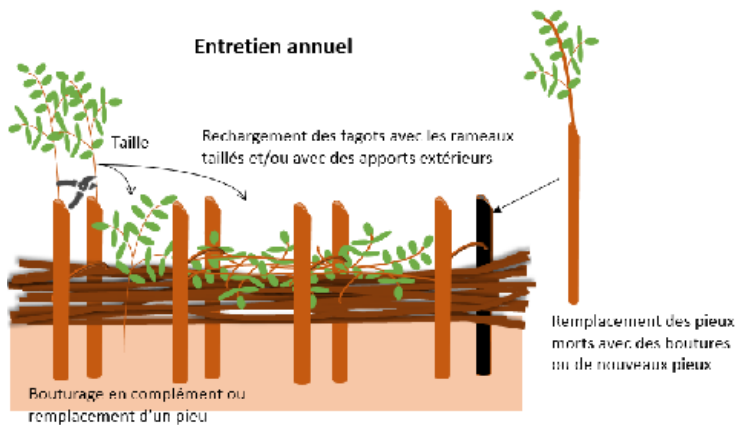
* Attention dans le vignoble pour ces essences : risque flavescence dorée à l'étude



ENTRETIEN

Au fil du temps, les fascines constituant la fascine vont se dégrader et sa hauteur va diminuer progressivement. De même, les boutures de certains pieux peuvent ne pas reprendre ou mourir. Il est donc nécessaire d'entretenir tous les ans la fascine pour la maintenir opérationnelle.

- 1 Tailler les rameaux issus des boutures tous les ans.
- 2 Réutiliser le bois de taille pour recharger les fascines de la fascine. Si le résultat de la taille n'est pas suffisant, des apports de bois extérieurs peuvent être envisagés.
- 3 Replanter certains rameaux taillés, pour densifier le réseau de boutures. Si des pieux n'ont pas repris ou sont morts, les remplacer de la même manière.
- 4 Si nécessaire, étaler dans la parcelle l'accumulation de terre qui va se produire progressivement à l'amont de la fascine. Si toutefois l'accumulation de terre devenait trop importante et atteignait la hauteur de la fascine, l'aménagement devrait être repensé et éventuellement complété avec d'autres aménagements limitant l'érosion.



Fascines mortes

Une fascine morte doit également être régulièrement rechargée en fascines de bois morts, dès que sa hauteur commence à diminuer significativement. De même, les pieux doivent être changés lorsque ceux-ci sont trop dégradés.

EVALUATION

Les fascines vont avoir une efficacité immédiate pour limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion. Dans le cas d'une fascine vivante, le développement des boutures en une haie viendront compléter et pérenniser cette action.

Ces ouvrages peuvent être envisagés en zone agricole ou en zone viticole. Leur emprise au sol reste assez faible (attention à la possible concurrence sur la culture ou la vigne). Une largeur minimum de 30 cm est toutefois nécessaire pour garantir une action correcte. De même, une bonne densité des fascines est un des critères primordial pour assurer son efficacité. Un entretien régulier est donc indispensable pour préserver sur le long terme ce rôle de filtre de la fascine.

Le coût d'installation est généralement estimé à moins de 100 € / ml (en 2022). Ce coût peut être encore inférieur dans le cas d'auto-construction ou d'utilisation de matériaux récoltés chez soi ou dans la nature.



Attention aux distances de plantation

Pour rappel, le code civil impose des distances minimales de plantation d'arbre par rapport aux limites de propriété. La distance minimale est ainsi de 50 cm si l'arbre fait moins de 2 m de hauteur, ou de 2 m si l'arbre fait plus de 2 m de hauteur. Ces distances s'appliquent également aux fascines vivantes qui sont assimilables à des haies.



Chambre d'agriculture de la Marne

Cellule Erosion
Maison des agriculteurs
2 rue Léon Patoux
51100 REIMS
Tél : 03 26 77 36 50



Avec le soutien financier de



Source : Guide hydraulique douce de l'AREAS et de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime 2008 et Guide de l'érosion de la Chambre d'agriculture de l'Aisne 2018